



PLAN D'ACTION

**DÉTACHEMENT DE
SUPÉRIEUR-EST**

2026 - 2029

POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO // [OPP.CA](https://opp.ca)

Plan opérationnel provincial 2026-2029

Priorités stratégiques et engagements



Valoriser notre personnel

Une Police provinciale en forme et résiliente

Nous serons un employeur de choix soutenant nos membres dans leur quête d'excellence tant personnelle que professionnelle.

Ouvrer avec détermination

Une Police provinciale attentive et en évolution

Nous serons un leader en matière d'excellence policière, habilitant nos membres à fournir le meilleur service pour la population de l'Ontario.

Notre service aux collectivités

Une Police provinciale prête à collaborer et progressive

Nous nous attèlerons avec vigueur à réaliser les objectifs de sûreté communautaire, établissant des relations collaboratives et stratégiques avec des partenaires qui partagent notre vision.

Alignement par la convergence

Une Police provinciale sur la même longueur d'onde

À la Police provinciale, nous faisons bloc et mettons l'accent sur la curiosité et l'innovation, en alignement avec les efforts que fournissent nos membres tout en nous assurant que ce que nous entreprenons correspond à notre mission et nos valeurs.

Table des matières

Message du commandant de détachement 3

Message du président du conseil de détachement de la Police provinciale 5

Notre détachement 6

Secteur desservi par notre détachement 7

Sommaire des engagements du plan d’action..... 8

LUTTE CONTRE LE CRIME 11

ROUTES, VOIES NAVIGABLES ET SENTIERS 16

BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ 19

Message du commandant de détachement

C'est avec plaisir que je présente le plan d'action 2026-2029 du Détachement de Supérieur-Est. Ce plan d'action a été préparé et adopté en vertu de la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers* (LSCSP) et conformément au plan stratégique 2026–2029 de la Police provinciale de l'Ontario.



Le plan d'action 2026–2029 du Détachement de Supérieur-Est décrit les engagements, les mesures et les résultats visés pour le détachement au cours des quatre prochaines années. Il traite de la manière dont nous fournirons des services de police adéquats et efficaces dans notre région et dont nous répondrons aux besoins des collectivités que nous desservons. Pour traduire ces priorités, le plan est organisé en trois sections :

- Lutte contre le crime
- Routes, voies navigables et sentiers
- Bien-être de la collectivité

Le plan comprend également des objectifs et des indicateurs de rendement qualitatifs et quantitatifs afin que nous puissions mesurer de manière appropriée les résultats de nos actions.

Le plan d'action 2026–2029 du Détachement de Supérieur-Est a été élaboré en consultation avec les intervenants concernés.

- Nous avons rencontré les membres du conseil de détachement de la Police provinciale de Supérieur-Est et nous avons intégré les objectifs et les priorités qu'ils ont établis dans le plan d'action de notre détachement :
 - **Accent sur la collectivité** – Renforcer le dialogue entre la police et les jeunes en augmentant la présence des agents dans les écoles et en soutenant les initiatives qui aident les agents à mieux comprendre les défis auxquels les jeunes sont confrontés.
 - **Enjeux sociaux** – Accroître la sensibilisation du public aux enjeux sociaux en informant la collectivité des défis auxquels sont confrontées les personnes ayant des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, ainsi que des ressources disponibles pour les aider. Collaborer avec les partenaires de la collectivité pour élaborer des stratégies coordonnées permettant de traiter et d'atténuer efficacement ces problèmes.
 - **Lutte contre le crime** – Réduire les préjudices et la victimisation liés aux crimes violents, en mettant plus particulièrement l'accent sur la violence entre partenaires intimes. Travailler avec les collectivités et les écoles pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies proactives, fondées sur des preuves, afin de perturber l'activité des drogues illicites et de réduire les incidents liés aux crimes contre les biens.
 - **Routes, sentiers et voies navigables** – En raison de la croissance substantielle des secteurs minier et forestier, la circulation des véhicules utilitaires a augmenté de manière significative dans nos collectivités et sur nos routes. Il est donc essentiel de renforcer la sécurité publique en informant le public des exigences légales et des responsabilités lors des déplacements sur les routes, tout en encourageant la participation de la police et en ciblant les initiatives d'application de la loi.

- Nous avons également échangé avec des représentants municipaux de notre région pour comprendre leurs préoccupations et leurs priorités.
- Nous avons rencontré le chef de bande et le conseil de la Première Nation de notre région afin de mieux comprendre leurs préoccupations et leurs priorités.
 - La Première Nation Michipicoten a défini ses priorités comme étant le renforcement des relations positives avec la police et la sensibilisation à la sécurité routière auprès des jeunes et des membres de la collectivité, le maintien de la tolérance zéro pour la conduite avec facultés affaiblies, le trafic de stupéfiants et les incidents qui y sont liés.
- Nous avons rencontré les représentants de conseils scolaires, d'organisations communautaires, d'entreprises et d'autres membres du public afin d'élaborer ce plan.
- Pour nous assurer que ce plan d'action correspond aux besoins et aux priorités de notre collectivité, nous avons distribué un sondage ciblé aux principaux intervenants, y compris les conseils scolaires, les hôpitaux, les membres des conseils de détachement, les maires et les conseillers municipaux. Les commentaires reçus ont mis en évidence les souhaits suivants :
 - une réduction du trafic de stupéfiants;
 - une application plus rigoureuse du *Code de la route*;
 - des patrouilles de police supplémentaires, y compris des patrouilles à pied et sur les sentiers;
 - une présence policière plus visible lors des événements communautaires.

Par ailleurs, les préoccupations liées à la violence entre partenaires intimes, aux activités liées aux stupéfiants et aux infractions contre les biens ont été systématiquement identifiées comme étant les principales priorités en matière de sécurité publique.

Le plan d'action 2026–2029 du Détachement de Supérieur-Est est le premier plan d'action préparé en vertu de la LSCSP. Les rapports annuels du conseil de détachement continueront d'être améliorés pour tenir compte des nouvelles exigences en matière de production de rapports.

Je suis fier du travail que nous accomplissons et des relations que nous avons nouées au sein du Détachement de Supérieur-Est, et je me réjouis de notre croissance et de nos réalisations dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2026–2029 du Détachement de Supérieur-Est.

Sergent d'état-major Kevin Fellingner
 Commandant de détachement
 Détachement de Supérieur-Est

Message du président du conseil de détachement de la Police provinciale

En ma qualité de président du conseil de détachement de la Police provinciale de Supérieur-Est, j'ai le plaisir de vous présenter le plan d'action 2026-2029 du Détachement de Supérieur-Est. Je tiens également à présenter brièvement le point de vue du conseil sur notre plan d'action local actuel, un document stratégique élaboré en collaboration avec notre commandant de détachement conformément à la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers* (LSCSP).

Avant tout, ce plan s'inspire de vos commentaires. Le conseil de détachement insiste sur le rôle essentiel que jouent les commentaires de la population, recueillis au moyen de sondages et de la participation du public, pour garantir que les services de police répondent véritablement aux besoins et aux attentes des habitants. Nous sommes là pour écouter et agir en fonction de ce que nous entendons. Notre responsabilité va au-delà de la simple approbation du plan. Le conseil de détachement s'engage à exercer une surveillance rigoureuse. Nous suivrons et évaluerons activement le rendement du commandant de détachement et la prestation des services afin de nous assurer que les objectifs fixés dans ce plan sont atteints de manière efficace.

Les services de police ne peuvent pas résoudre tous les problèmes de la collectivité à eux seuls. C'est pourquoi ce plan souligne la nécessité d'une collaboration permanente. Nous devons travailler en étroite collaboration avec nos partenaires municipaux et autochtones, ainsi qu'avec les organisations communautaires, pour traiter des questions sociales complexes, telles que la santé mentale, la toxicomanie, la violence entre partenaires intimes, les activités liées à la drogue et les infractions contre les biens. Ces problèmes sont des composantes essentielles d'une stratégie globale de sécurité et de bien-être de la collectivité.

Nos efforts locaux ne sont pas menés en vase clos. Ce plan d'action a été soigneusement conçu pour concorder avec l'orientation stratégique quadriennale plus large définie par le ministre du Solliciteur général et la vision du commissaire de la Police provinciale de l'Ontario, à savoir : « Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario ».

Enfin, en vertu de la nouvelle LSCSP, la transparence n'est pas seulement un objectif, c'est une obligation. Le conseil de détachement s'est engagé à gagner la confiance du public en adoptant des politiques claires, en communiquant ouvertement et en garantissant la responsabilisation dans toutes ses activités. Nous nous efforçons de mettre en place une gouvernance solide à laquelle le public peut faire confiance.

Merci. Nous sommes impatients de travailler ensemble pour garantir à tous une collectivité sûre et sécurisée.

Cordialement,

Paul Bernier

Président, conseil de détachement de la Police provinciale de Supérieur-Est

Notre détachement

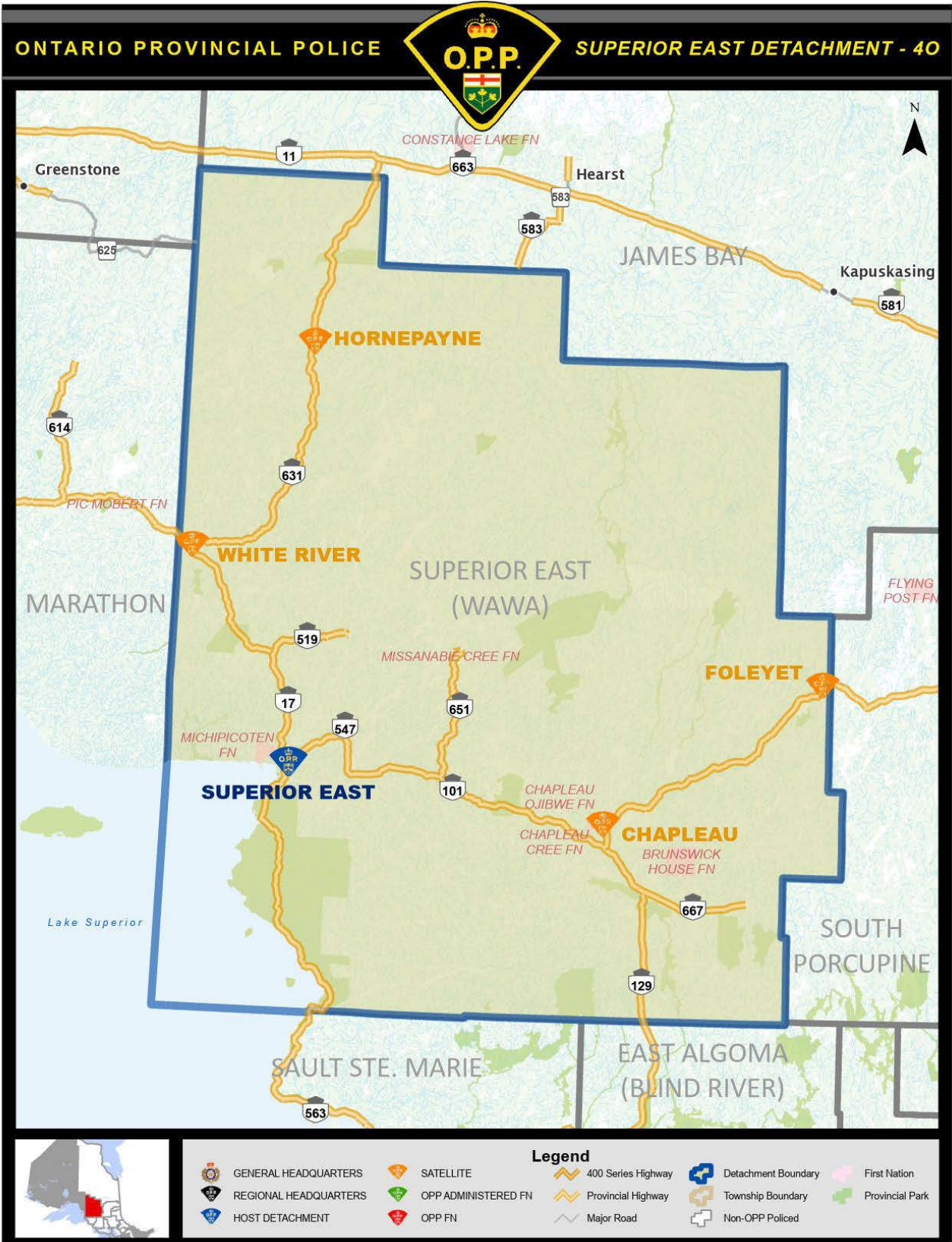
Le Détachement de la Police provinciale de Supérieur-Est dessert une vaste région diversifiée située le long de la rive est du lac Supérieur, qui englobe des zones des districts d'Algoma et de Sudbury. Couvrant un peu plus de 50 000 kilomètres carrés, le secteur desservi par le détachement compte une population permanente d'environ 7 100 habitants, population qui augmente considérablement pendant les mois d'été avec l'afflux de travailleurs de passage et de touristes. Le bureau administratif du détachement est situé sur la route 17 à Wawa et est appuyé par des bureaux satellites à White River, Hornepayne, Chapleau et Foleyet. En plus de ces collectivités, le détachement fournit également des services de police à Dubreuilville, Hawk Junction et Missinabie. Dans l'ensemble, la prestation de services s'étend à huit municipalités et cantons, à cinq collectivités des Premières Nations et à 356 cantons non érigés en municipalités. Le détachement assure directement les services de police de deux collectivités des Premières Nations (Michipicoten et Missinabie Cree) et soutient trois autres collectivités (Brunswick House, Chapleau Cree et Chapleau Ojibwe) qui sont principalement desservies par le Service de police Nishnawbe-Aski.

La région est reliée par plusieurs grandes artères, notamment la route transcanadienne 17 et les routes 101, 129, 519, 651 et 631, qui assurent la liaison entre les collectivités du Nord-Est de l'Ontario et le Sud de la province. Le maintien de la sécurité routière le long de ces corridors très fréquentés demeure une priorité de premier plan.

La région de Supérieur-Est est également une destination touristique bien connue, offrant des réseaux exceptionnels de sentiers pour les motoneiges et les véhicules tout-terrain, des possibilités de classe mondiale pour la navigation de plaisance, le kayak, le camping et la randonnée, ainsi qu'un accès à certaines des plages naturelles les plus pittoresques le long de la rive nord-est du lac Supérieur. Les parcs provinciaux, la chasse et la pêche exceptionnelles, ainsi qu'une industrie touristique florissante en toutes saisons, renforcent l'attrait de la région. Le détachement dessert également des régions où se trouvent d'importantes exploitations minières et forestières, ainsi que de nombreux employeurs du secteur public, tels que des écoles et des hôpitaux.

Au cœur du Détachement de Supérieur-Est se trouve son personnel dévoué. Les agents et le personnel civil sont profondément attachés à leurs collectivités, résidant souvent dans les régions qu'ils desservent. Leur engagement va au-delà du maintien de l'ordre, puisqu'ils font du bénévolat, sont entraîneurs, participent à des événements locaux et les soutiennent avec leurs familles, renforçant ainsi les relations communautaires et améliorant la sécurité et le bien-être de la région dans son ensemble.

Secteur desservi par notre détachement



Sommaire des engagements du plan d'action

Le processus d'élaboration de plans d'action de la Police provinciale s'appuie sur le paragraphe 70(1) de la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers* et assure la conformité avec les normes en matière de services policiers convenables et efficaces énoncées dans le Règlement de l'Ontario 392/23.

Au moyen d'analyses et de consultations, nous avons établi les objectifs et secteurs prioritaires suivants pour les quatre prochaines années. Ceux-ci reflètent la manière dont nous offrirons des services policiers adéquats et efficaces dans les secteurs desservis par le détachement, et ce, en fonction des besoins de la population et en tenant compte de sa diversité.

LUTTE CONTRE LE CRIME	ROUTES, VOIES NAVIGABLES ET SENTIERS	BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ
Renforcer les patrouilles proactives ou les initiatives visant à cibler les tendances locales en matière de crimes et à réduire le nombre de victimes, tout en augmentant la sécurité communautaire.	Développer une expertise locale spécialisée en matière de circulation routière qui profiterait directement au secteur desservi par notre détachement.	Accroître la mobilisation communautaire et renforcer nos relations avec la collectivité grâce à une meilleure communication et à un meilleur échange de renseignements.
Renforcer l'expertise locale en matière de lutte contre les crimes ayant une incidence sur les collectivités que nous desservons en investissant dans des possibilités de formation et de mentorat pour les membres des détachements.	Mettre l'accent, tout au long de l'année, sur les quatre principaux facteurs à l'origine des collisions mortelles, des blessures corporelles et des dommages matériels sur nos routes, nos voies navigables et nos sentiers.	Renforcer les relations avec les jeunes de la région en leur proposant des programmes structurés et non structurés, en diffusant de l'information sur des sujets qui touchent les jeunes et en privilégiant les partenariats avec des organismes locaux axés sur les jeunes.
Réduire les préjudices et la victimisation causés par les crimes violents, en mettant l'accent sur la violence conjugale, les agressions et les agressions sexuelles. Mener des enquêtes en temps opportun, approfondies et tenant compte des traumatismes.	Accroître l'éducation et la sensibilisation du public à la sécurité routière, à la sécurité des véhicules et à la législation relative à la circulation en renforçant la mobilisation, les présentations et les échanges de données.	Renforcer les partenariats avec les fournisseurs de services locaux afin de répondre au mieux aux demandes de services liées à la santé mentale, à la toxicomanie et aux dépendances, aux personnes handicapées, aux personnes en situation d'itinérance et à d'autres facteurs susceptibles de contribuer à l'augmentation de la victimisation.

Améliorer les taux de résolution des dossiers et les résultats judiciaires grâce à des pratiques fondées sur des données probantes. Favoriser la collaboration avec les unités spécialisées, les partenaires communautaires et les services d'aide aux victimes afin de réduire les préjudices et la revictimisation.		
Réduire la disponibilité et les conséquences des drogues illicites grâce à une application proactive de la loi et à des enquêtes fondées sur le renseignement. Cibler la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants dans les rues au moyen d'opérations coordonnées. Accroître la collaboration avec les unités spécialisées et les partenaires communautaires pour lutter contre les méfaits de la drogue. Soutenir les initiatives de prévention et d'éducation visant à réduire la toxicomanie et les activités criminelles qui y sont associées.		Améliorer l'aide aux victimes d'actes criminels grâce à des ressources accrues, à une formation spécialisée des agents et à des partenariats de collaboration avec les organismes locaux.
Réduction des préjudices et de la victimisation liés à la fraude, à la cybercriminalité et aux crimes contre les biens en améliorant les résultats des enquêtes et en augmentant les taux de résolution grâce à une application ciblée de la loi, à		

une formation spécialisée et à des approches collaboratives.		
Prévenir la victimisation répétée en ciblant les délinquants et en renforçant l'application de la loi sur la mise en liberté sous caution.		

LUTTE CONTRE LE CRIME

ENGAGEMENTS	MESURES	RÉSULTATS VISÉS
Renforcer les patrouilles proactives ou les initiatives visant à cibler les tendances locales en matière de crimes et à réduire le nombre de victimes, tout en augmentant la sécurité communautaire.	Examiner mensuellement les données sur la criminalité locale et les demandes de services afin de dégager des tendances émergentes (p. ex. infractions contre les biens, conduite avec les facultés affaiblies et incidents de violence familiale). Utiliser l'analyse pour établir un ordre de priorité entre les zones et les heures de patrouille en fonction des pointes d'activité. Affecter des agents à des patrouilles à haute visibilité dans les points névralgiques repérés pendant les heures de pointe. Incorporer des patrouilles en véhicule, à pied et en motoneige pour maximiser la présence policière dans la collectivité et dissuader les délinquants. Établir des partenariats avec des organisations locales et des intervenants pour dispenser une éducation à la prévention de la criminalité (p. ex. sensibilisation à la fraude et à la sécurité des biens). Suivre les réductions dans les catégories de crimes ciblées (p. ex. les introductions par effraction et les vols). Surveiller la satisfaction de la collectivité au moyen de sondages et de commentaires sur la mobilisation. Mesurer l'activité proactive des agents (p. ex. les heures de patrouille et les contacts avec les membres de la collectivité).	Grâce à des stratégies de patrouille ciblées et à des initiatives de mobilisation communautaire, le détachement parviendra à réduire de manière mesurable les tendances observées en matière de criminalité locale, comme les infractions contre les biens et la conduite avec les facultés affaiblies, tout en renforçant la confiance du public à l'égard de la présence de la police. Le déploiement axé sur les données se traduira par une augmentation des heures de patrouille proactive dans les zones prioritaires et par une diminution démontrable des taux de victimisation.

Renforcer l'expertise locale en matière de lutte contre les crimes ayant une incidence sur les collectivités que nous desservons en investissant dans des possibilités de formation et de mentorat pour les membres des détachements.	Renforcer l'expertise des détachements par une formation ciblée dans des domaines clés, notamment la violence entre partenaires intimes, la fraude, les infractions contre les biens et les délits liés à la drogue. La formation se concentrera également sur les compétences policières de base telles que les entretiens, les enquêtes et le traitement des preuves; les approches axées sur la collectivité, notamment la compétence culturelle, la réponse aux crises de santé mentale et l'engagement public; ainsi que le mentorat et le développement du leadership soutenus par l'apprentissage sur le terrain, les exercices fondés sur des scénarios et les ateliers de prise de décision.	En améliorant l'expertise du détachement grâce à une formation ciblée et exhaustive, les agents seront mieux équipés pour enquêter sur des crimes complexes, fournir des services tenant compte des traumatismes et de la culture, et interagir plus efficacement avec les membres de la collectivité. Cela permettra d'améliorer la qualité des enquêtes, de renforcer la confiance de la collectivité, de fournir des services plus cohérents et plus professionnels, ainsi que d'accroître la confiance et la préparation des agents à répondre à un large éventail de défis policiers.
Réduire les préjudices et la victimisation causés par les crimes violents, en mettant l'accent sur la violence conjugale, les agressions et les agressions sexuelles. Mener des enquêtes en temps opportun, approfondies et tenant compte des traumatismes. Améliorer les taux de résolution des dossiers et les résultats judiciaires grâce à des pratiques fondées sur des données probantes. Favoriser la collaboration avec les unités spécialisées, les partenaires communautaires et les services d'aide aux victimes afin de réduire les préjudices et la revictimisation.	Mettre en œuvre des techniques obligatoires tenant compte des traumatismes que tous les agents qui gèrent des affaires de crimes violents doivent utiliser lors des entretiens, et ce, en assurant un suivi rapide et cohérent. Mettre en place des programmes de formation spécialisée axés sur les techniques d'enquête avancées pour les affaires criminelles complexes afin d'améliorer les compétences des agents et la qualité globale des affaires. Officialiser des partenariats avec des unités spécialisées (p. ex. l'unité de lutte contre le crime et les services d'identification médico-légale) pour soutenir les enquêtes complexes. Renforcer la coordination avec les services d'aide aux victimes et les organismes communautaires afin de fournir un soutien global et de réduire le risque de revictimisation.	Ces mesures permettront de mener des enquêtes plus approfondies, plus sensibles et plus efficaces sur les affaires de crimes violents. Les agents seront mieux équipés pour recueillir des preuves fiables grâce à des pratiques tenant compte des traumatismes et à des techniques d'enquête avancées, ce qui améliorera la qualité des dossiers et augmentera les chances de succès des poursuites. Des partenariats renforcés avec des unités spécialisées et des organismes communautaires garantiront un soutien coordonné et global aux victimes, réduisant ainsi le risque de revictimisation et renforçant la confiance globale des victimes dans le système judiciaire. La surveillance permanente de l'utilisation des services aux victimes permettra une amélioration continue et contribuera à garantir que les

	Surveiller et documenter l'utilisation des services d'aide aux victimes afin d'évaluer leur efficacité et de cerner les possibilités d'amélioration continue.	victimes reçoivent une aide opportune, appropriée et efficace.
Réduire la disponibilité et les conséquences des drogues illicites grâce à une application proactive de la loi et à des enquêtes fondées sur le renseignement. Cibler la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants dans les rues au moyen d'opérations coordonnées. Accroître la collaboration avec les unités spécialisées et les partenaires communautaires pour lutter contre les méfaits de la drogue. Soutenir les initiatives de prévention et d'éducation visant à réduire la toxicomanie et les activités criminelles qui y sont associées.	Mener des opérations ciblées contre les groupes criminels organisés et les trafiquants actifs dans la rue, en se fondant sur le renseignement et l'analyse des tendances de la criminalité. Accroître la présence de patrouilles dans les zones connues pour leur activité liée à la drogue. Renforcer la collecte de renseignements et la collaboration avec les organismes provinciaux et fédéraux. Utiliser l'analyse de données pour repérer les réseaux de trafiquants et perturber les chaînes d'approvisionnement. Nouer des partenariats avec des unités spécialisées (p. ex. le Bureau de la lutte contre le crime organisé et l'Unité de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité) pour les enquêtes complexes. Travailler en étroite collaboration avec les partenaires communautaires et les organismes de santé pour lutter contre les méfaits de la drogue et soutenir les efforts de prévention. Présenter à la collectivité des exposés sur les risques liés à la toxicomanie et les stratégies de prévention. Soutenir les programmes scolaires et les initiatives de sensibilisation ciblant les jeunes.	Le Détachement de Supérieur-Est réduira la disponibilité et les conséquences des drogues illicites en menant des enquêtes fondées sur le renseignement et en coordonnant les opérations d'application de la loi. Le renforcement de la collaboration avec les unités spécialisées et les partenaires communautaires permettra d'améliorer les stratégies de prévention et de réduire les préjudices liés à la drogue.

	Suivre le nombre d'arrestations, de saisies et de démantèlements de réseaux liés à la drogue. Contrôler la réduction du nombre d'appels de service et de surdoses liés à la drogue.	
Réduction des préjudices et de la victimisation liés à la fraude, à la cybercriminalité et aux crimes contre les biens en améliorant les résultats des enquêtes et en augmentant les taux de résolution grâce à une application ciblée de la loi, à une formation spécialisée et à des approches collaboratives.	Mener des opérations fondées sur le renseignement en se concentrant sur les points névralgiques connus en matière de fraude et de crimes contre les biens. Augmenter le nombre de patrouilles proactives et accroître la surveillance dans les zones où le nombre d'incidents signalés est élevé. Dispenser une formation avancée aux agents en matière d'enquêtes sur la cybercriminalité, de traitement des preuves numériques et de techniques de détection des fraudes. Renforcer les liens avec les institutions financières et les unités provinciales et fédérales de lutte contre la cybercriminalité afin d'apporter un soutien dans les affaires complexes. Augmenter de manière mesurable les taux de résolution des affaires de fraude et de crimes contre les biens. Utiliser des initiatives communautaires de prévention de la criminalité mises en œuvre par des agents de la participation communautaire, telles que le Programme de sécurité des lieux Bien protégé Ontario, qui proposent des examens de sécurité des biens pour les maisons et les entreprises, en mettant l'accent sur la	Le Détachement de Supérieur-Est parviendra à réduire de manière mesurable la fraude, la cybercriminalité et la victimisation des crimes contre les biens en améliorant les résultats des enquêtes et en augmentant les taux de résolution des dossiers. Les agents feront preuve d'une expertise accrue en matière de techniques d'enquête spécialisées, ce qui se traduira par des résultats judiciaires plus solides et une plus grande responsabilisation des délinquants. Les partenariats de collaboration avec les institutions financières et les organismes communautaires conduiront à des stratégies de prévention plus efficaces et à une confiance accrue du public envers la Police provinciale de l'Ontario.

	prévention du crime par l'aménagement du milieu.	
Prévenir la victimisation répétée en ciblant les délinquants et en renforçant l'application de la loi sur la mise en liberté sous caution.	Maintenir un soutien ferme au Programme de gestion et d'arrestation des contrevenants (PGAC) au sein du détachement en surveillant activement les délinquants soumis à des conditions de mise en liberté sous caution et en veillant au strict respect des protocoles établis pour les vérifications régulières de la conformité et l'évaluation des risques. Affecter un agent-détective à plein temps à la direction des opérations du PGAC, en assurant une surveillance et un suivi constants. Accorder la priorité aux délinquants à haut risque pour qu'ils fassent l'objet de contrôles de conformité proactifs et de mesures d'application de la loi. Collaborer avec les unités spécialisées et les procureurs de la Couronne pour traiter rapidement les infractions. Se coordonner avec les services d'aide aux victimes afin de fournir des renseignements actualisés et un soutien aux victimes de récidivistes. Faire le suivi du nombre de vérifications de la conformité de la mise en liberté sous caution effectuées et des infractions sanctionnées.	Le détachement améliorera le respect des conditions de mise en liberté sous caution et réduira de façon mesurable la victimisation répétée grâce à une surveillance constante des délinquants à haut risque dans le cadre du PGAC. Des ressources dédiées, y compris un agent-détective à temps plein, assureront la sanction en temps opportun des violations et le respect des protocoles d'évaluation des risques. Ces efforts permettront d'améliorer la sécurité de la collectivité, de responsabiliser davantage les délinquants et de renforcer la confiance du public envers les stratégies de maintien de l'ordre proactives.

ROUTES, VOIES NAVIGABLES ET SENTIERS

ENGAGEMENTS	MESURES	RÉSULTATS VISÉS
Développer une expertise locale spécialisée en matière de circulation routière qui profiterait directement au secteur desservi par notre détachement.	Dispenser des cours avancés sur le contrôle des véhicules utilitaires, la détection de la conduite avec facultés affaiblies et la reconstitution des collisions. Inclure des possibilités de certification pour le contrôle des véhicules nautiques, des motoneiges et des véhicules tout-terrain, afin de renforcer la couverture des voies navigables et des sentiers.	Augmentation du nombre de membres du détachement qui ont reçu une formation spécialisée sur les techniques d'application du <i>Code de la route</i> ayant une incidence directe sur la collectivité, ce qui se traduit par des résultats positifs en matière de sécurité routière.
Mettre l'accent, tout au long de l'année, sur les quatre principaux facteurs à l'origine des collisions mortelles, des blessures corporelles et des dommages matériels sur nos routes, nos voies navigables et nos sentiers.	Mener des campagnes d'application de la loi saisonnières et fondées sur le renseignement, en se concentrant sur les zones à haut risque et les périodes de pointe. Utiliser des unités et des équipements spécialisés (p. ex. patrouilles nautiques, patrouilles en motoneige et programme RIDE) pour assurer la sécurité sur les voies navigables et les sentiers. Organiser des campagnes de sécurité publique par les médias sociaux, des événements communautaires et des partenariats avec des organisations locales afin de promouvoir la sécurité au volant, la navigation de plaisance et l'utilisation des sentiers tout au long de l'année. Analyser mensuellement les données relatives aux collisions afin de dégager des tendances et d'ajuster les priorités en matière d'application de la loi. Déployer les ressources de manière stratégique dans les zones	Le Détachement de Supérieur-Est mettra l'accent sur la réduction des collisions mortelles, des blessures corporelles et des dommages matériels en poursuivant tout au long de l'année des mesures d'application de la loi et d'éducation axées sur les quatre grands facteurs à l'origine des collisions : la conduite avec les facultés affaiblies, la conduite agressive, la distraction au volant et l'omission de porter la ceinture de sécurité. Une présence accrue des agents et des opérations ciblées permettront d'améliorer le respect du <i>Code de la route</i>, de sensibiliser le public aux pratiques sûres et d'accroître la sécurité générale sur les routes, les voies navigables et les sentiers.

	où les taux de collision sont les plus élevés. Collaborer avec les partenaires municipaux, les écoles et les groupes communautaires pour renforcer les messages et les efforts de prévention. Se coordonner avec les programmes provinciaux de sécurité routière pour assurer la cohérence et les résultats. Assurer le suivi de la réduction du nombre de collisions liées aux quatre grands facteurs. Surveiller les activités d'application de la loi (p. ex. le nombre d'accusations portées et les vérifications associées au programme RIDE effectuées). Mesurer la mobilisation de la collectivité par la participation aux initiatives de sécurité.	
Accroître l'éducation et la sensibilisation du public à la sécurité routière, à la sécurité des véhicules et à la législation relative à la circulation en renforçant la mobilisation, les présentations et les échanges de données.	Mener des initiatives d'application de la loi saisonnières et à haute visibilité, y compris dans le cadre du programme RIDE, des patrouilles nautiques et des contrôles de sécurité des véhicules tout-terrain, en mettant l'accent sur les zones à haut risque déterminées grâce à l'analyse des données sur les collisions. Mettre en œuvre des campagnes permanentes de sensibilisation du public par l'intermédiaire des médias sociaux, d'événements communautaires et de partenariats avec les écoles et les organisations locales afin de promouvoir la sécurité nautique et des sentiers, ainsi que des pratiques de conduite et de navigation de plaisance sûres tout au long de l'année.	L'éducation, la présence et la mobilisation accrues des agents, ainsi que des opérations ciblées, conduiront à un plus grand respect du <i>Code de la route</i>, à une meilleure sensibilisation du public aux pratiques sûres et à une plus grande sécurité sur les routes, les voies navigables et les sentiers.

	Surveiller les activités d'application de la loi – telles que les accusations portées, les vérifications effectuées dans le cadre du programme RIDE et les heures de patrouille nautique – et mesurer la participation de la collectivité et des agents aux initiatives en matière de sécurité.	
--	--	--

BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ

ENGAGEMENTS	MESURES	RÉSULTATS VISÉS
Accroître la mobilisation communautaire et renforcer nos relations avec la collectivité grâce à une meilleure communication et à un meilleur échange de renseignements.	Accroître la présence des agents lors des événements locaux afin de gagner la confiance de la collectivité et d'augmenter la visibilité des agents. Dialoguer avec les habitants par l'intermédiaire des membres du conseil de détachement de la Police provinciale, des médias sociaux et de sondages sur la satisfaction du détachement, afin de faire connaître les priorités du détachement, de dégager des tendances en matière de criminalité et d'obtenir des renseignements sur la sécurité. Utiliser les médias sociaux et le site Web de la Police provinciale de l'Ontario pour fournir des mises à jour en temps opportun sur les initiatives d'application de la loi, les programmes de prévention du crime et les alertes communautaires. Collaborer avec les membres du conseil de détachement de la Police provinciale, les dirigeants municipaux, les établissements scolaires et les organisations communautaires afin de répondre aux préoccupations locales et de soutenir les initiatives conjointes. Surveiller la croissance de la portée des médias sociaux et les commentaires de la collectivité. Mettre en place un sondage sur la satisfaction et un mécanisme de retour d'information pour que les résidents puissent faire part de leurs préoccupations et de leurs suggestions.	Ces mesures permettront de renforcer la confiance de la collectivité, de mieux faire connaître au public les priorités du détachement et d'améliorer la collaboration avec les partenaires locaux. Les habitants seront mieux informés des questions de sécurité et participeront davantage aux efforts de prévention de la criminalité. Une communication et une visibilité accrues permettront de mieux cerner les préoccupations de la collectivité à un stade précoce, de favoriser une intervention policière adaptée et de contribuer à renforcer le sentiment de sécurité et de bien-être dans toute la zone couverte par le Détachement de Supérieur-Est.

Renforcer les relations avec les jeunes de la région en leur proposant des programmes structurés et non structurés, en diffusant de l'information sur des sujets qui touchent les jeunes et en privilégiant les partenariats avec des organismes locaux axés sur les jeunes.	Confier à l'agent de la participation communautaire la mission d'animer des présentations dans les écoles sur des thèmes touchant les jeunes, tels que la sécurité en ligne, le harcèlement, la consommation de substances, les relations saines et la sensibilisation à la santé mentale. Collaborer avec les clubs de jeunes locaux, les organismes de loisirs, les programmes destinés aux jeunes autochtones et les organismes de services sociaux afin de mettre en place conjointement des initiatives. Animer des séances d'apprentissage interactives, y compris des discussions fondées sur des scénarios et des forums de questions-réponses, afin de permettre aux jeunes de dialoguer directement avec les agents. Renforcer les partenariats avec les organisations axées sur les jeunes et accroître la visibilité des agents dans les espaces réservés aux jeunes, comme aux heures de sortie et de prise en charge des écoles, aux tournois sportifs, aux centres de jour pour les jeunes et aux centres communautaires. Encourager les agents à se porter volontaires en tant qu'entraîneurs, mentors ou animateurs d'activités dans le cadre de programmes approuvés. Effectuer des patrouilles régulières, positives, en véhicule et à pied, dans les zones communément utilisées par les jeunes. Établir des partenariats avec les collectivités des Premières Nations et les groupes de jeunes autochtones pour soutenir	Augmentation des partenariats, des initiatives, de la mobilisation et des présentations avec et pour les jeunes, ce qui se traduit par des commentaires et des résultats positifs en ce qui concerne les interactions entre les jeunes et la police.
---	--	---

	l'apprentissage sur le terrain, les camps culturels et les événements communautaires.	
Renforcer les partenariats avec les fournisseurs de services locaux afin de répondre au mieux aux demandes de services liées à la santé mentale, à la toxicomanie et aux dépendances, aux personnes handicapées, aux personnes en situation d'itinérance et à d'autres facteurs susceptibles de contribuer à l'augmentation de la victimisation.	Continuer à respecter la politique de transfert de prise en charge et collaborer étroitement avec les hôpitaux locaux et les partenaires des services d'urgence concernés. Maintenir une participation active aux tables d'intervention de Wawa et de Chapleau afin d'identifier les services appropriés et de traiter les facteurs sous-jacents qui peuvent amener des personnes à tomber en crise. Informar les fournisseurs de soins et les professionnels du secteur médical au sujet du rôle de la police dans le soutien aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Poursuivre la mise en place d'une équipe mobile d'intervention en situation de crise en partenariat avec l'Association canadienne pour la santé mentale et l'Hôpital de Sault-Sainte-Marie.	Des rôles et des responsabilités clairement définis avec les fournisseurs de services concernés, ce qui se traduit par une diminution de la victimisation et un soutien accru des membres vulnérables de la collectivité par l'organisme le plus approprié. Le développement de l'équipe mobile d'intervention en situation de crise garantirait que les personnes en crise de santé mentale reçoivent des soins opportuns, compatissants et appropriés, ce qui contribuerait à éviter que la situation ne dégénère lors des appels de service grâce à la présence sur place de professionnels de la santé mentale qualifiés. Ceci permettrait de renforcer la confiance entre la collectivité, les forces de l'ordre et les services de santé mentale en démontrant l'adoption d'une approche collaborative et non punitive (amélioration de l'intervention en situation de crise, réduction de la criminalisation des maladies mentales grâce à une intervention de soutien, renforcement de la confiance de la collectivité, meilleurs résultats pour les personnes et optimisation des ressources policières).
Améliorer l'aide aux victimes d'actes criminels grâce à des ressources accrues, à une formation spécialisée des agents et à des partenariats de collaboration avec les organismes locaux.	Fournir aux victimes un soutien en temps opportun, avec compassion et en tenant compte des traumatismes. Établir et maintenir des partenariats avec les organisations communautaires et les services d'aide aux victimes afin d'assurer la coordination des soins.	Le Détachement de Supérieur-Est fournira aux victimes un soutien en temps opportun, avec compassion et en tenant compte des traumatismes, ce qui améliorera la satisfaction des victimes et leur confiance envers la Police provinciale de l'Ontario. Grâce à des partenariats renforcés avec les organisations

	Mettre en œuvre de nouvelles initiatives de formation pour les agents afin d'améliorer l'intervention auprès des victimes et la défense de celles-ci. Trouver et obtenir des ressources pour renforcer notre capacité à soutenir efficacement les victimes. Trouver et obtenir des fonds ou des subventions pour développer les programmes et les ressources d'aide aux victimes.	communautaires et les services d'aide aux victimes, des soins coordonnés seront dispensés de manière efficace et efficiente. Les initiatives de formation des agents permettront d'améliorer l'intervention auprès des victimes et la défense de leurs intérêts, tandis que l'obtention de ressources et de fonds supplémentaires renforcera la capacité du détachement à les soutenir. Ces efforts permettront d'améliorer la prestation globale de services, de réduire la revictimisation et de renforcer la confiance de la collectivité à l'égard de la Police provinciale de l'Ontario.
--	--	--

NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires,
la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Servir notre province en
protégeant ses citoyens,
en faisant prévaloir la
loi et en préservant
la sûreté publique.

NOS VALEURS

Servir avec
FIERTÉ,
PROFESSIONNALISME
& **HONNEUR**

Interagir avec
RESPECT,
COMPASSION
& **ÉQUITÉ**

Montrer la voie avec
INTÉGRITÉ,
HONNÊTETÉ
& **COURAGE**



Toujours dévoués aux choses justes à juste raison

COMMUNIQUER AVEC LA POLICE PROVINCIALE

Sachez où vous vous trouvez - vous aurez à décrire la situation et l'endroit. Cherchez des adresses, des points de repère et des bâtiments qui peuvent vous aider à identifier votre emplacement.

APPELER LA POLICE PROVINCIALE

- Composer le 9-1-1 en cas de danger immédiat à la vie ou aux biens d'une personne:
 - pour mettre fin à une infraction qui est en cours ou faire un signalement
 - pour signaler un incendie
 - pour signaler une urgence médicale qui met en danger la vie
 - ne pas raccrocher et rester en ligne
- Pour signaler les incidents ne mettant pas la vie en danger mais nécessitant l'intervention de la police, appeler le 1-888-310-1122 ou se rendre sur opp.ca/signalement
- ATS : 1-888-310-1133, ou Agent511 pour les abonnés (pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont un trouble de la parole)
- Pour les renseignements de nature administrative ou pour prendre rendez-vous, les informations relatives au détachement de votre localité sont disponibles sur opp.ca/detachments

FOURNIR DE L'INFORMATION EN GARDANT L'ANONYMAT

- Appeler Échec au crime au 1-800-222-8477 ou se rendre sur www.crimestoppers.ca

SIGNALEMENT EN LIGNE

- La Police provinciale propose le signalement en ligne des délits mineurs non-urgents qui se produisent dans les localités relevant de sa compétence. Le site Web opp.ca/signalement vous permet de faire une déclaration sans avoir à vous déplacer ou à appeler.
- Utiliser le signalement en ligne pour rapporter:
 - Un vol inférieur à 5 000 \$
 - Un méfait/dommage à un bien inférieur à 5 000 \$
 - Un méfait/dommage à un véhicule inférieur à 5 000 \$
 - Un vol dans un véhicule inférieur à 5 000 \$
 - Des biens perdus/manquants inférieurs à 5 000 \$, y compris les plaques d'immatriculation ou les vignettes de validation
 - Les plaintes liées à la conduite

Appeler 9-1-1 pour signaler une urgence.

#SAVOIRQUANDAPPELER

Le 9-1-1 est réservé aux urgences: si la vie ou les biens d'une personne courent un danger immédiat.

- ✓ une infraction en cours
- ✓ un incendie
- ✓ une urgence médicale qui met en danger la vie

Vous avez appelé le 9-1-1 accidentellement? #AiderLe911. Ne pas raccrocher, garder la ligne et parler au préposé de la Police provinciale pour expliquer qu'il n'y a pas d'urgence.

Un mauvais usage du 9-1-1 retient sans raison les lignes d'urgence, les préposés et le personnel policier. Il peut entraîner une intervention moins rapide à une urgence réelle et mettre en danger des personnes qui nécessitent l'aide d'urgence.

La loi interdit les appels par plaisanterie au 9-1-1. Les canulars téléphoniques au 9-1-1 peuvent avoir de graves conséquences et gaspillent de précieuses ressources réservées aux urgences.

PLAN D'ACTION

DÉTACHEMENT DE SUPÉRIEUR-EST

2026-2029

34 Rue Pinewood
Wawa, ON
P0S 1K0

☎ 705-856-2233
☎ 705-856-7572



Nous suivre sur

